

# EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

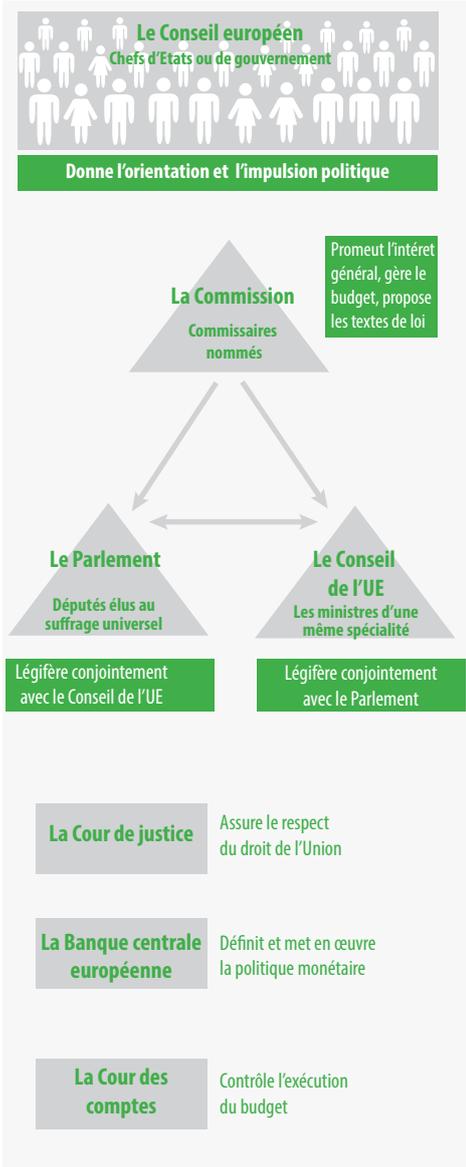
## Les institutions de l'Union européenne

### LES CHIFFRES

- 7 institutions officielles.
- 33 000 employés-es par la Commission européenne.
- Une quarantaine de directions/services au sein de la Commission.
- 751 députés au Parlement européen.

### NOS PROPOSITIONS

- Rééquilibrer les pouvoirs au sein des institutions européennes.
- Renforcer le rôle du Parlement européen.
- Renforcer le code de conduite des députés européens.
- Instaurer un référendum transeuropéen.
- Rappeler que le Conseil européen n'a pas le droit de prendre des décisions, mais simplement des orientations générales.



### HISTORIQUE

Les premières institutions sont apparues avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951. À l'époque, une Haute Autorité, dotée des pouvoirs supranationaux, veillait à la libre circulation du charbon et de l'acier, sous le contrôle d'un Conseil des ministres et d'une Assemblée parlementaire consultative. Aujourd'hui, 7 institutions régissent le fonctionnement de l'Union. Elles sont assistées par de nombreuses agences et organes spécialisés.

### LES 4 PRINCIPALES INSTITUTIONS POLITIQUES

#### Le Conseil européen

- Il donne l'orientation et l'impulsion politiques.
- Il définit les priorités politiques générales, mais sans exercer de pouvoir législatif.
- Il est composé des chefs d'État ou de gouvernement, d'un président élu et du président de la Commission. Il se réunit au moins deux fois par semestre.

**Les trois autres institutions forment le "triangle institutionnel" car elles sont directement impliquées dans l'élaboration et l'exécution des politiques européennes :**

#### La Commission

- Composée de 28 commissaires (un par État membre), elle promeut l'intérêt général, gère le budget, exécute et coordonne les politiques et les programmes.
- Elle veille à l'application des règles par les États.
- Elle propose les textes législatifs qui seront ensuite soumis au Conseil de l'UE et au Parlement.
- Elle représente l'Union européenne sur la scène internationale.

#### Le Conseil de l'Union européenne

- Il légifère conjointement avec le Parlement et vote le budget.
- Il définit et coordonne les différentes politiques européennes.
- Il est composé d'un représentant de chaque État membre, au niveau ministériel, et se réunit en 10 formations thématiques (Environnement, Affaires étrangères, etc).
- Il est présidé par un État membre différent tous les 6 mois (système de présidence tournante).

#### Le Parlement

- Après les élections de mai 2014, il sera composé de 751 députés européens.
- Il légifère conjointement avec le Conseil, vote le budget et exerce un contrôle politique sur l'UE.

### LES 3 INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

**La Cour de justice de l'UE.** Elle assure le respect du droit de l'Union.

**La Banque centrale européenne.** Elle définit et met en œuvre la politique monétaire.

**La Cour des comptes.** Elle contrôle l'exécution du budget européen.

**Le rôle du Parlement, qui représente les citoyens, doit être renforcé face au Conseil de l'UE, qui représente les gouvernements.**